

ÉTUDE URBAINE DU CENTRE-BOURG DE SEMOY

ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT

Réunion publique du 27/09/2023



altereo

Titre du document	03 ESQUISSES
Version	V
Date	20/09/2023
Rédacteur	API/OT/AKU
Chef d'agence	BEP

Source de toutes les images et cartes : Altereo, sauf indication contraire.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

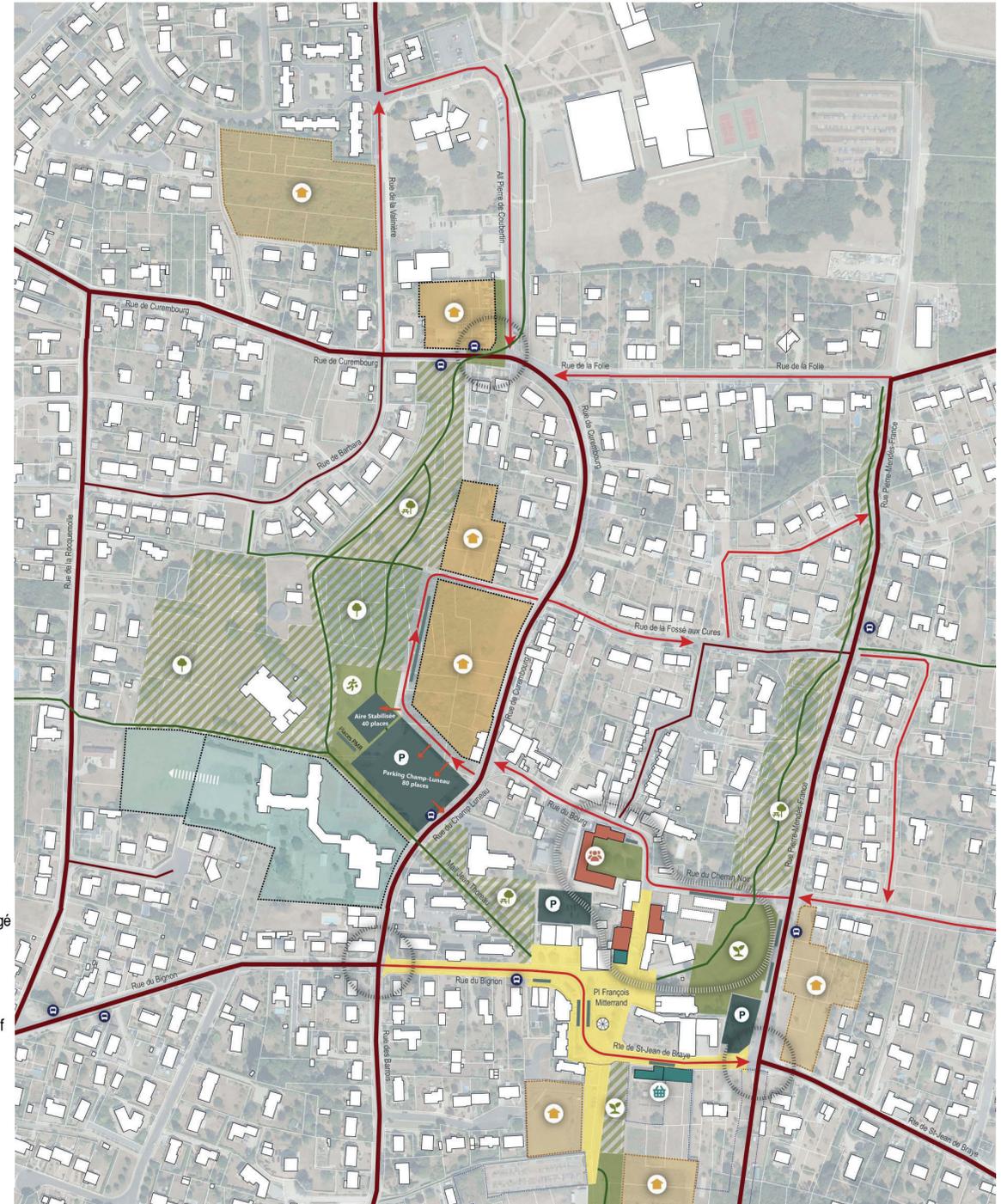
Le schéma d'ensemble

LEGENDE

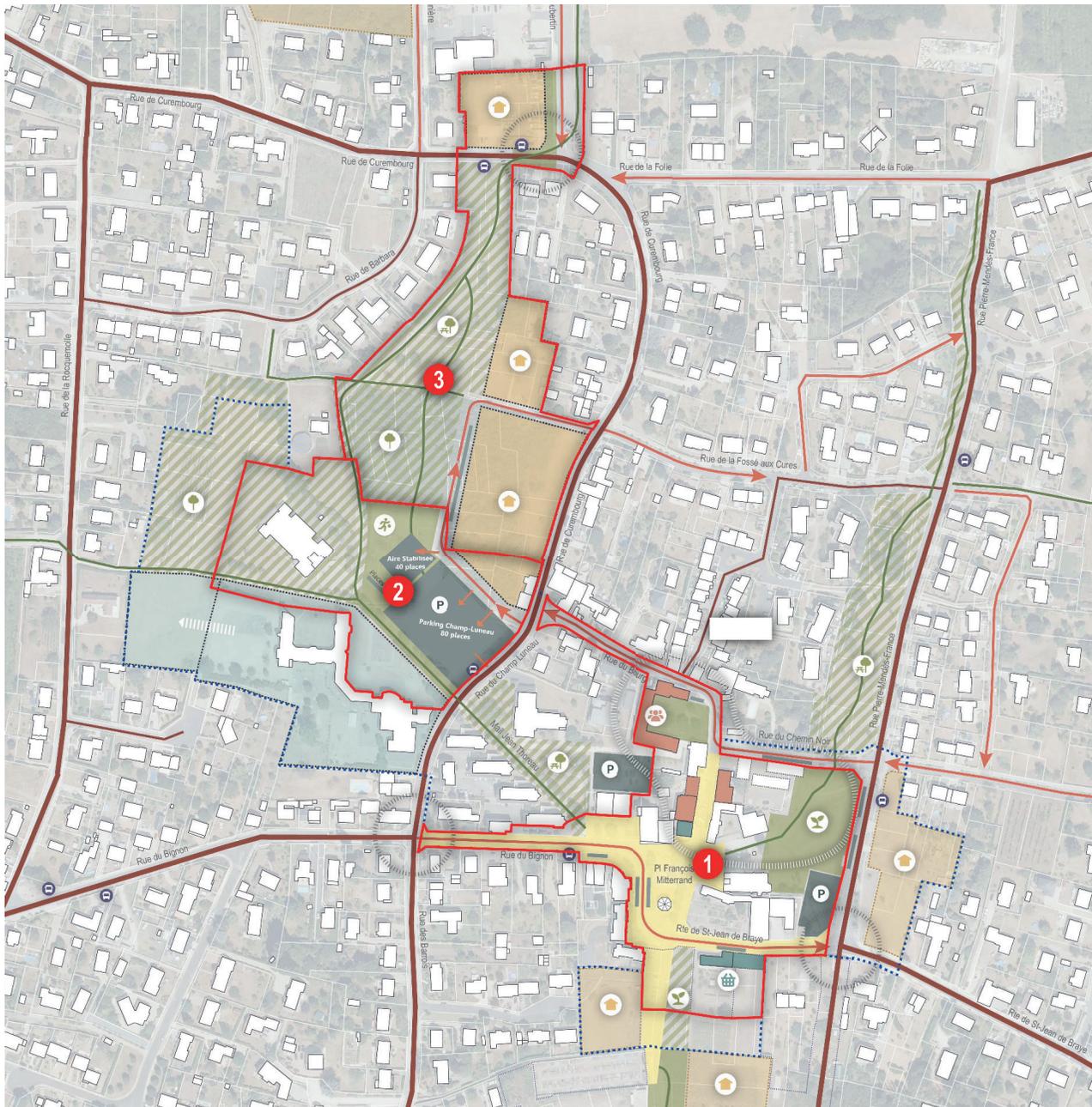
-  Voie double sens structurante
-  Voie double sens résidentielle
-  Voie sens unique
-  Liaison douce
-  Porte d'entrée dans le centre-bourg
-  Poche de stationnement végétalisée
-  Stationnement linéaire
-  Plateau piéton / zone de rencontre unifiée et végétalisée
-  ZAC du Champ Prieur
-  Périmètres d'opérations existantes de construction de logements
-  Périmètres d'opérations proposées de construction de logements
-  Espace vert à aménager
-  Espace vert à préserver et à conforter
-  Ecole du Champ Luneau
-  Une nouvelle polarité : les lieux de la transition
-  Bâties accueillant la dynamique associative et citoyenne de transition
-  Bâties accueillant des nouveaux commerces/bar
-  Arrêt de bus

PICTOGRAMMES

-  Espace vert aménagé
-  Espace vert cultivé
-  Espace vert boisé
-  Espace vert récréatif
-  Stationnement
-  Espace associatif
-  Logements
-  Commerces



| Rappel des trois secteurs d'aménagement



Secteur opérationnel 1 :
Centre-bourg (27517 m²)

Secteur opérationnel 2 :
Champ Luneau Sud (20454 m²)

Secteur opérationnel 3 :
Champ Luneau Nord (28646 m²)

Total périmètre opérationnel :
secteurs 1+2+3 : 76617 m²

LE PLAN D'ENSEMBLE DES DEUX SECTEURS

PRINCIPES DE RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR 1 - CENTRE-BOURG

Un Centre-Bourg repensés pour répondre aux problématiques contemporaines



Un programme de végétalisations des espaces ambitieux sur la globalité du secteur

De nouveaux usages accessibles à tous les usagers

Une offre en stationnement complétée

Une nouvelle dynamique commerciale

Des espaces emblématiques du centre, requalifiés

Des voiries apaisées au profit des déplacements doux

Les aménagements réalisés au niveau de ce zoom peuvent être répartis en 4 différentes actions phares:

1. Le déplacement de certains usages et la création d'un front commercial
2. L'aménagement du plateau piéton: Un centre bourg apaisé et connecté
3. Le réaménagement de l'esplanade Pierre Mendès-France: Un parc agri-urbain pédagogique
4. La création d'un nouveau parking végétalisé

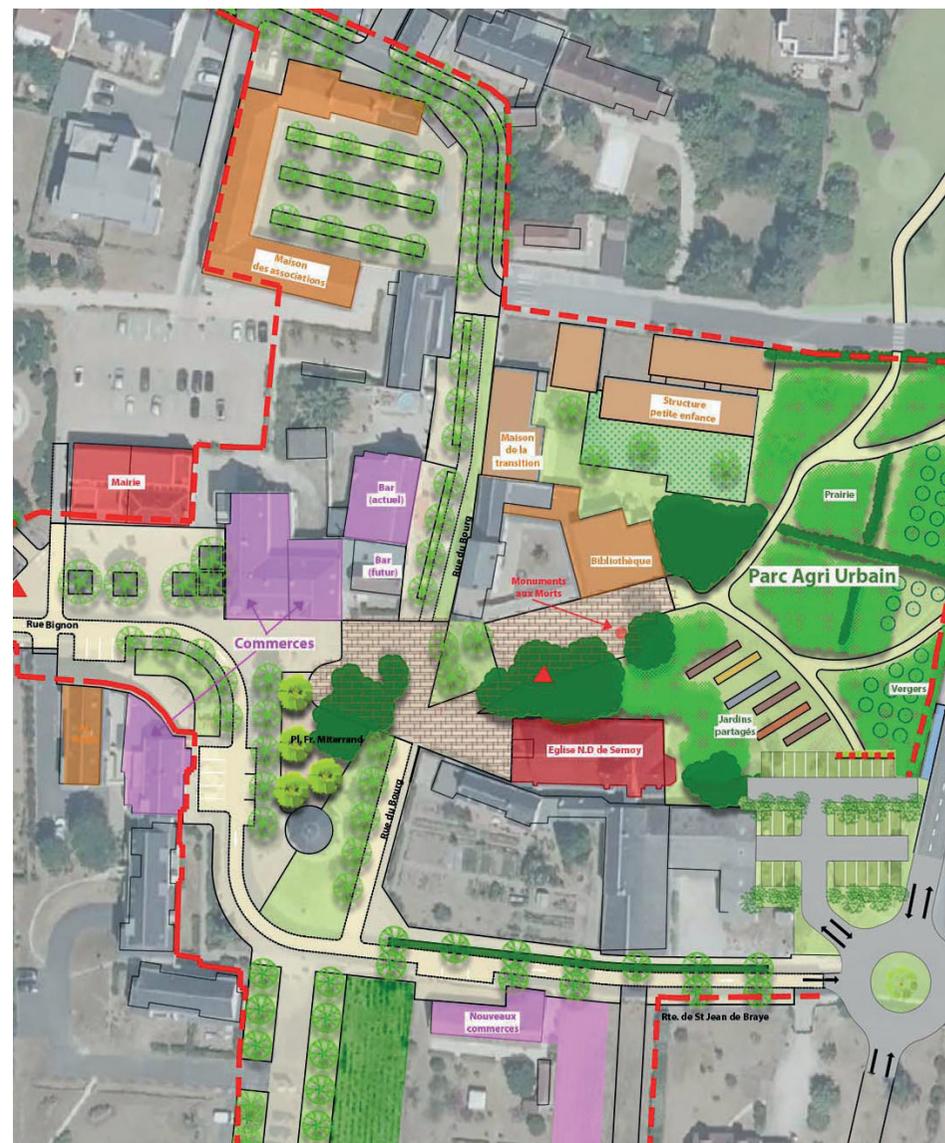
Nous allons donc traiter, illustrer et expliquer chaque point individuellement

1. Des usages réorganisés

Dans le cadre de l'imbrication des différents usages, la rue du Bourg deviendra une **nouvelle polarité dédiée à la démarche citoyenne de la ville en transition**.

Certains usages seront donc déplacés et d'autres bâtis réutilisés:

- Implantation de la **maison des associations dans l'école**
- Déplacement de **l'école de musique**
- Déplacement éventuel **du bar dans l'actuel maison des associations**
- Réutilisation **des autres bâtis** en multiples usages (repair café, coworking, atelier citoyen de réparation de cycles...)
- La création **d'un nouveau front commercial** sur la rte. SJDB.



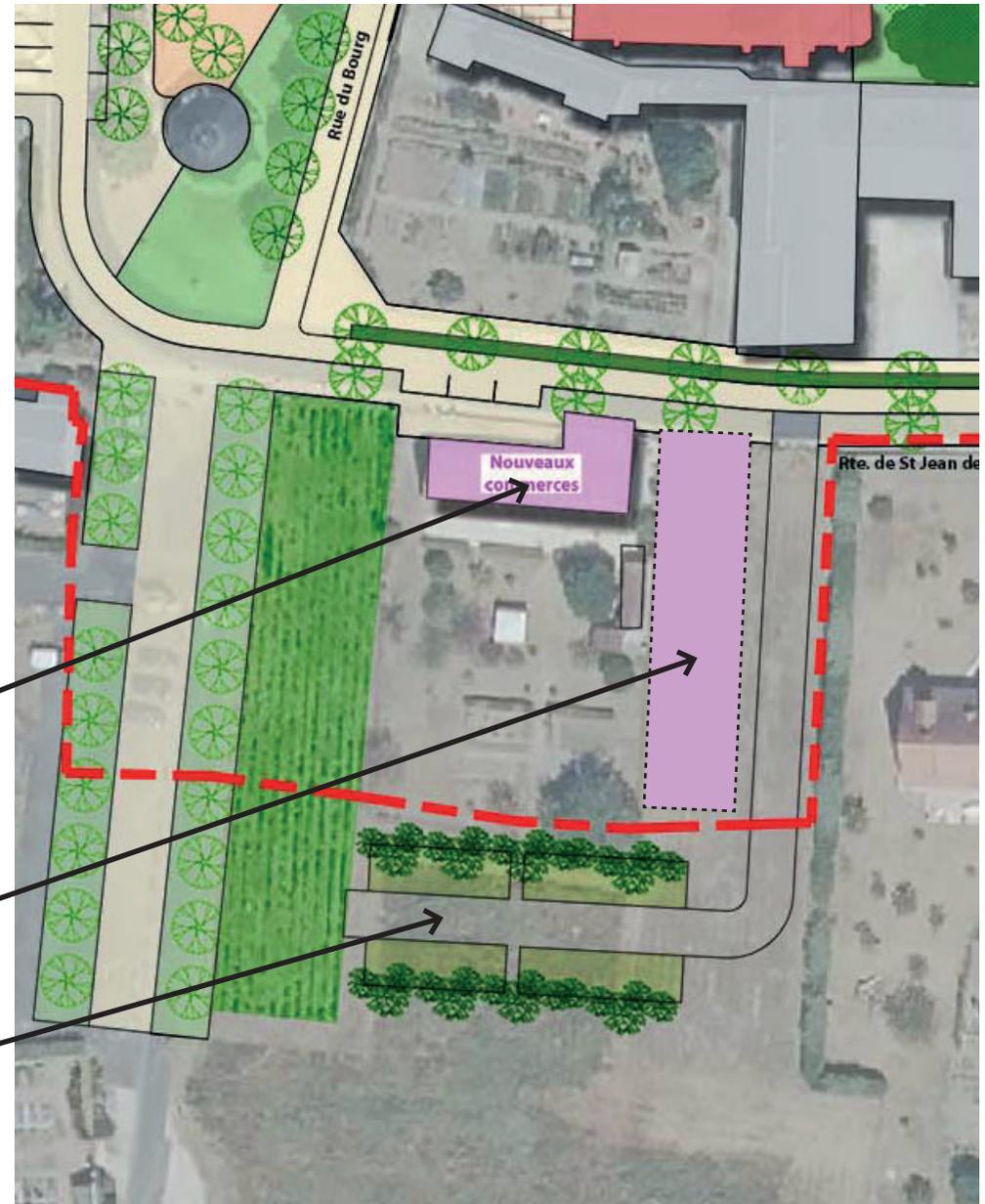
Commerces route St-Jean-de-Braye



Bâtiment existante, 120m².
Type de commerce envisagé : services,
artisanat...

Possible implantation d'un nouveau bâti-
ment, environ 400m².
Type de commerce envisagé : superette.

Espace de stationnement (26 places)



2. Un centre-bourg apaisé et connecté

Afin de marquer l'identité du centre bourg et renforcer la liaison entre les différents espaces aujourd'hui déconnectés (la place François Mitterrand, le parvis de l'église, la rue du Bourg), plusieurs actions vont être préconisées:

- **Une traversée du village** (la rue du Bignon + la rte de Saint Jean de Braye) **plus apaisée à sens unique** favorisant les déplacements piétons
- **La piétonnisation d'une partie** de la rue du Bourg
- L'aménagement de la place François Mitterrand avec **la création d'un nouveau parvis** reconnectant le parvis de l'église, la bibliothèque et le nouveau bar.
- **Le traitement des entrées** au centre-bourg



Croquis de principe du Centre-bourg



Le traitement des entrées au centre-bourg

Afin de marquer les entrées au centre-bourg, la rue du Bignon et la rte de Saint-Jean de Braye qui deviendront à **sens unique** seront traitées différemment . **Avec un alignement d'arbres et un changement de revêtement** afin de souligner l'arrivée au centre du village, apaiser la circulation et assurer un cadre agréable pour les piétons et les cyclistes.



le nouveau front commercial et les places de stationnement



Croquis de l'entrée au centre bourg par la rue du Bignon

3. Un parc agri-urbain pédagogique

Croquis de principe



4. Un nouveau parking végétalisé

Le Parking de la route de St Jean de Braye contenant 29 places s'inscrit dans une nouvelle configuration du croisement dont la gestion des flux carrossables est assurée par un giratoire. Ce parking contient 5 bornes de recharges électriques.

Avantage :

- Fluidité de la circulation
- Gestion des E/S en un seul point
- Meilleure sécurité

Inconvénient :

- Emprise du giratoire consommatrice d'espace
- Vocabulaire moins urbain



NB: Le plan du parking, ses accès et la configuration générale du carrefour sont encore à l'étude et ce plan n'est pas définitif.

PRINCIPES DE RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR 2 - CHAMP LUNEAU SUD

Un secteur d'équipements repensé au sein d'un vaste espace vert à l'échelle de la commune



Les aménagements réalisés au niveau de ce zoom peuvent être répartis en 5 différentes actions phares:

- 1.** La requalification de la seconde partie du mail Jean Thoreau: Un axe principal piéton
- 2.** Le réaménagement du parvis d'école
- 3.** La création d'un parc arboré
- 4.** L'implantation d'un parc récréatif
- 5.** La réorganisation spatiale du parking du Champ Luneau

Nous allons donc traiter, illustrer et expliquer chaque point individuellement

1. Un axe principal piéton

Afin de constituer une continuité verte plus lisible et reconnecter le pôle d'équipements du Champ Luneau au Centre-bourg, la **seconde partie du mail Jean Thoreau sera requalifiée et prolongée.**

Le **bâtiment de la «maison du 135» sera supprimé** et son activité sera intégrée au nouveau pôle scolaire.

Cette promenade piétonne permettra non seulement de relier le Champ Luneau au Centre-bourg mais également de **distribuer différents usages tout le long de l'axe :**

- Un parking végétalisé
- Le parvis de l'école requalifié
- Une aire de sport plein air mieux intégrée au site
- La coulée verte mise en valeur comme un grand espace vert à l'échelle de la commune
- Le centre culturel et son parc conforté et valorisé



2. Le réaménagement du parvis de l'école

Afin d'intégrer le parvis de l'école dans un environnement plus «naturel», l'aménagement a été pensé de façon à créer un espace fortement végétalisé.

Un parvis d'école à la fois perméable avec plus de zones végétales et de revêtements adaptés et divertissant.

Le terrain de basket sera conservé mais réorienté pour ne pas interférer avec l'axe piéton. Ce parvis sera constitué :

- Du **terrain de basket réorienté**
- D'un **parvis minéralisé afin d'accéder** aux entrées de l'établissement.
- D'une vaste **prairie arborée**, une des composantes de la coulée verte.



3. La création d'un parc arboré

Afin d'**attribuer un usage aux espaces attenants au centre culturel** les aménagements payagers proposés participeront de la redynamisation du lieu.

Ce parc arboré ou «**arboretum**» regroupera en son sein une collection botanique et des essences locales ayant une fonction pédagogique pour un large public offrant à chacun la possibilité d'observer, de reconnaître et de comparer les différentes espèces et variétés des plantes proposées.

Ce petit parc sera équipé de mobiliers urbains pour le confort des usagers, **d'aires de piques-niques**.

Un parc divertissant et reposant pour profiter du patrimoine naturel de Semoy.

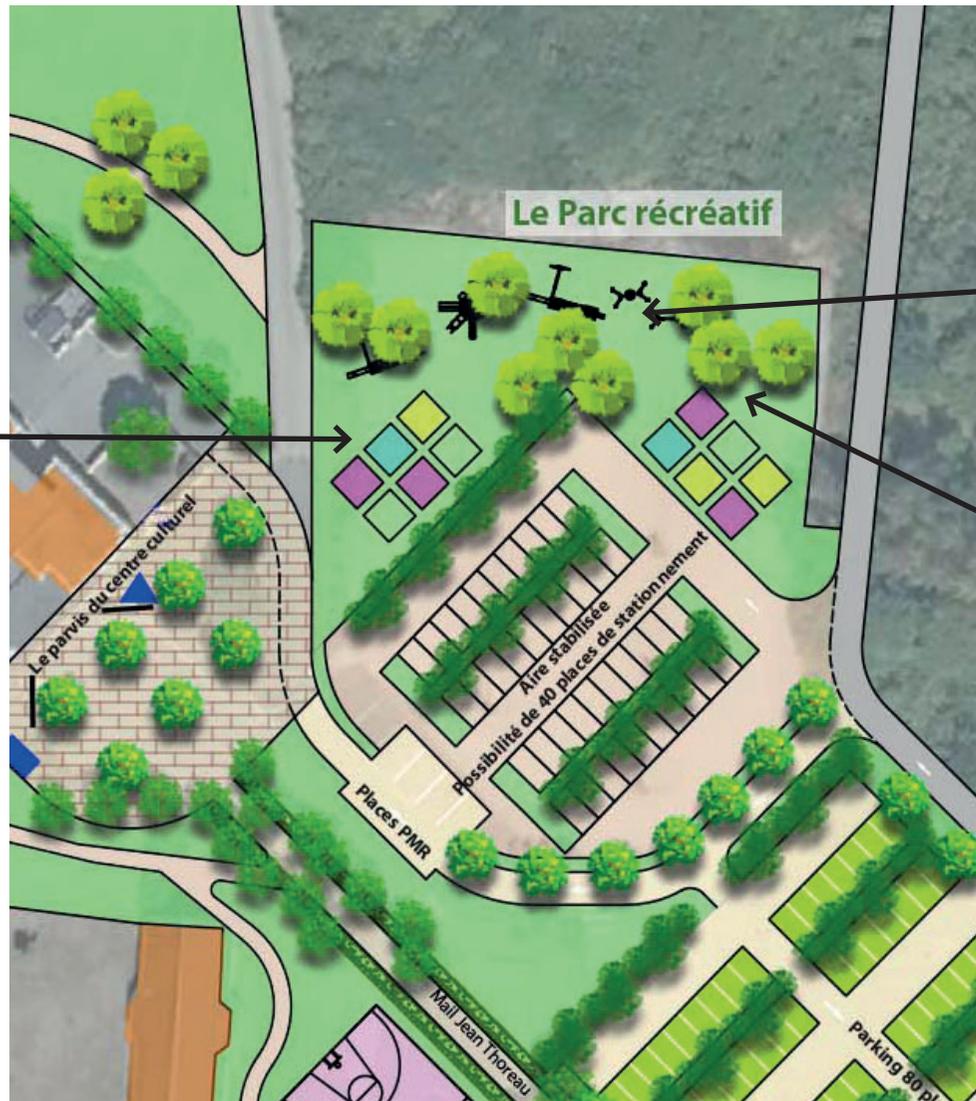
Des cheminements sinueux permettront de relier la coulée verte du parvis de l'école à la zone sportive, elles desserviront les espaces à l'arrière du Centre Culturel et offriront **une ballade au sein d'un parc paysager**.



4. L'implantation d'un nouvel espace récréatif

«Jardins du monde»

Des senteurs composées d'échantillons de plusieurs styles de jardins, accompagnés d'agrès sensoriels et interactifs



Parcours «accrobranche», accessible aux enfants sans équipement (car proche du sol) déployé au sein d'une plantation arborée.

L'ensemble des arbres plantés au sein des espaces vert autour du centre culturel participent de la mise en place d'un **arboretum**. Chaque arbre différent pourra être identifié par des panneaux pédagogiques.

NB: Les aménagements définitifs sont susceptibles d'évoluer mais devront respecter les orientations d'aménagement (activités en lien avec la Nature, plantations d'arbres et de strates végétales moyenne et basse, et n'imperméabilisant pas les sols.

5. La réorganisation spatiale du parking du Champ Luneau

Les aires de parking seront conservés. Cependant, celles-ci seront réaménagées et réorganisées **en vue d'une meilleure optimisation et intégration dans l'environnement.**

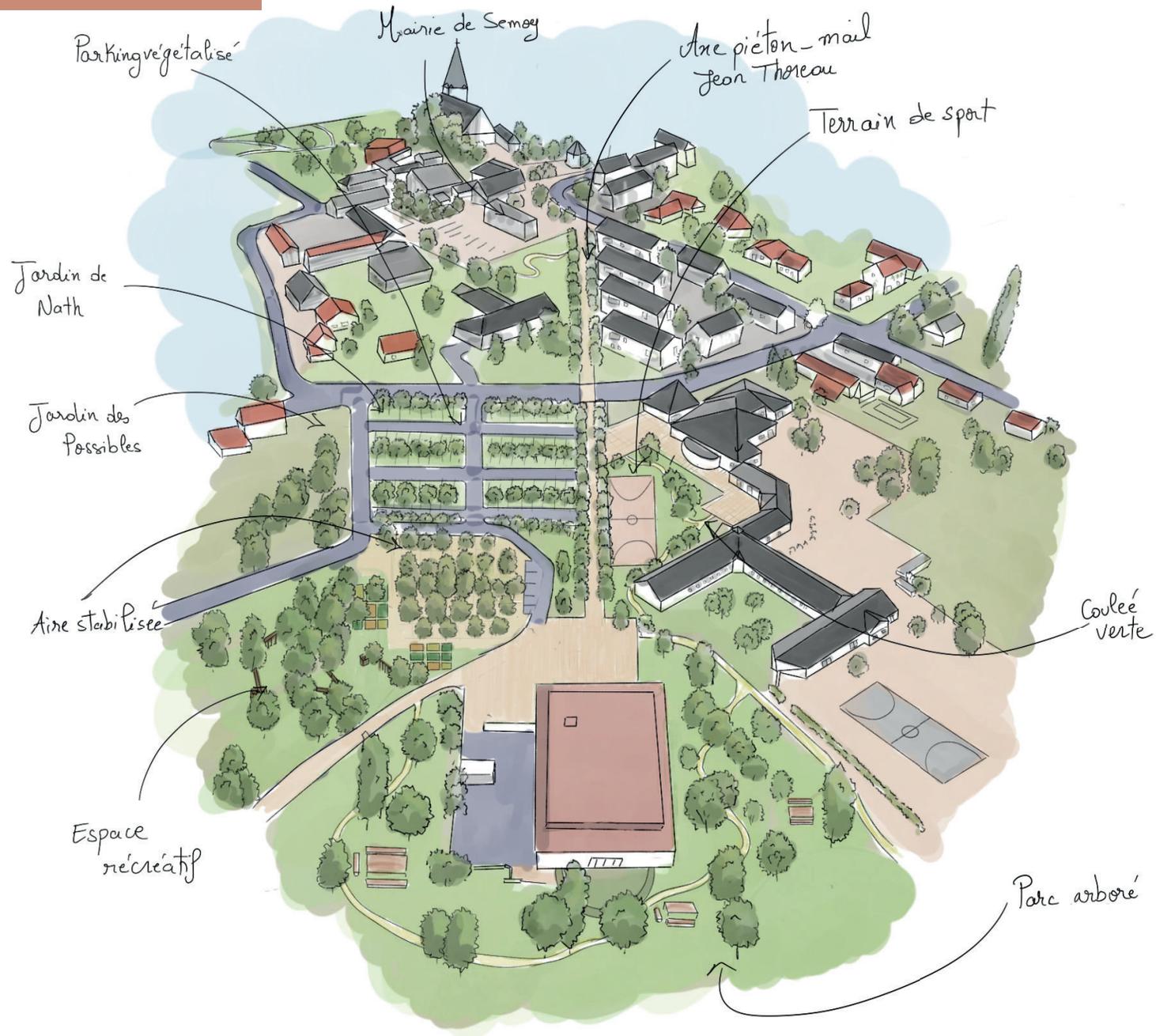
> Le premier parking, celui de l'école, est réorganisé parallèlement à l'axe piéton Jean Thoreau. L'entrée des véhicules se fait depuis une nouvelle voie au nord-est. Celle-ci pourra plus tard s'intégrer à la **rue de desserte de la future opération de logements** du Champ Luneau Nord. La sortie des véhicules se fait directement sur la rue du Champ Luneau. Les places de stationnement auront un revêtement perméable type pavés enherbés. Le parking compte 80 places.

> Le deuxième parking sera transformé en aire stabilisée, sans places matérialisées, qui pourra être **ouverte au stationnement en cas de besoin**. En dehors de ces périodes d'usage, l'aire de stationnement aura simplement **l'aspect d'un espace boisé**. L'espace a la capacité d'accueillir 40 véhicules.



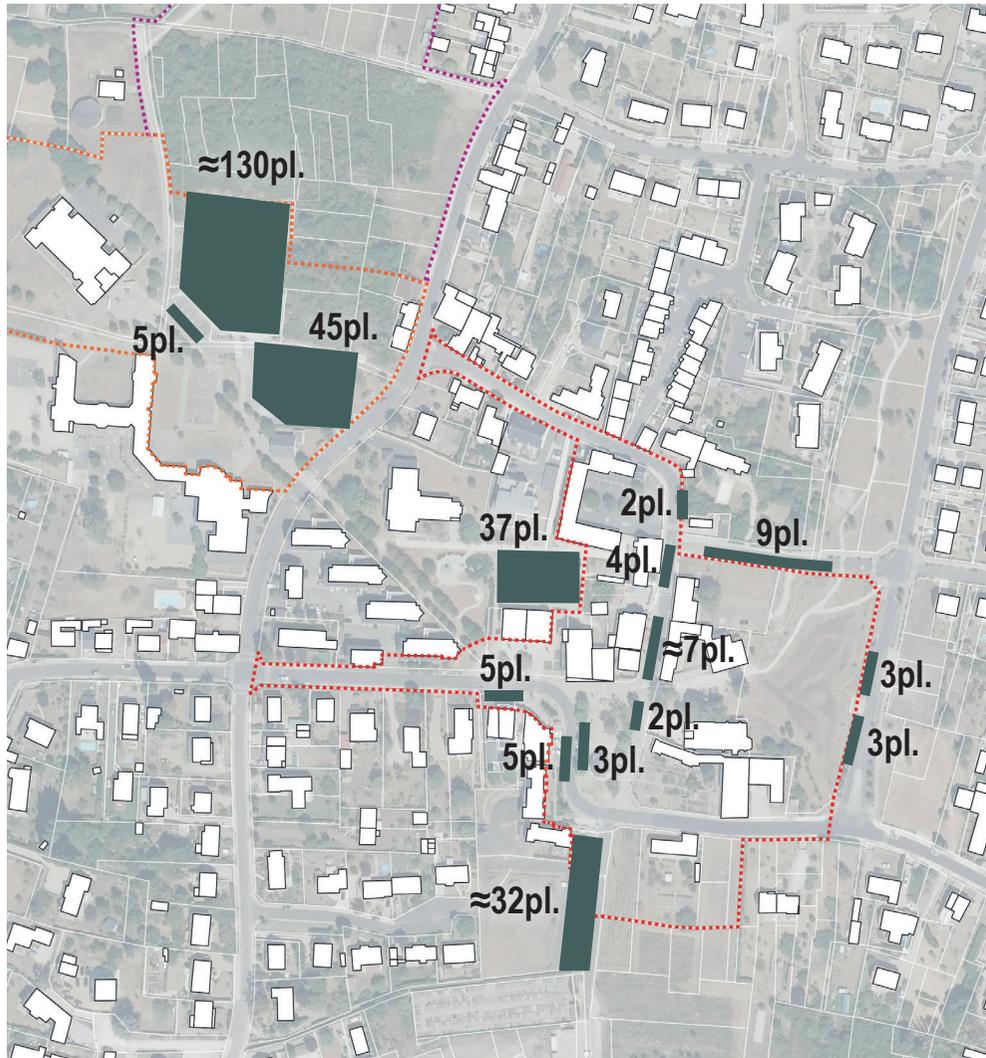
NB: Concernant le parking en aire stabilisée nous avons matérialisé les places de stationnement sur le plan afin de visualiser le nombre de places. En réalité ce marquage ne sera pas visible

Croquis de principe du secteur

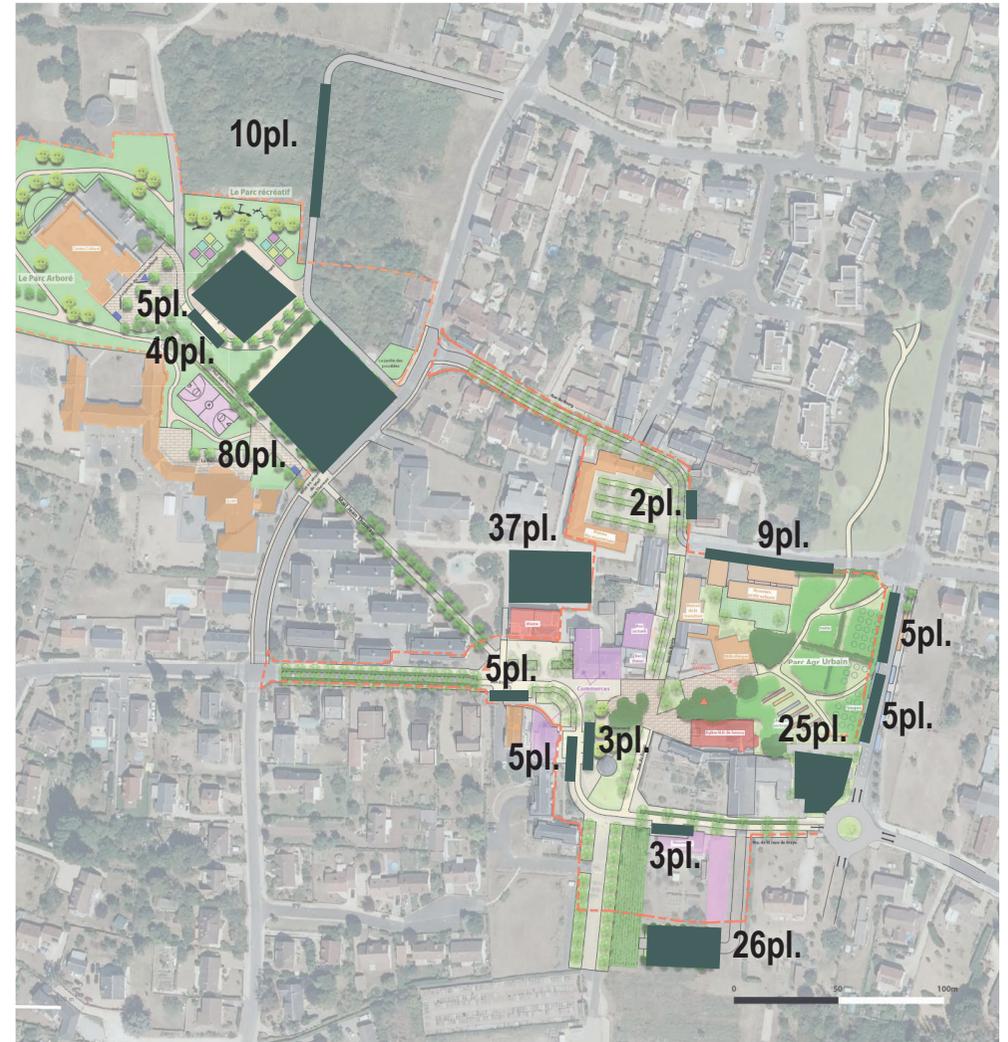


**CAPACITÉS PROJETÉES – STATIONNEMENT
VOITURES, VÉLOS ET VÉHICULES
ÉLECTRIQUES**

| Capacités actuelles



| Capacités projetées



6 stationnements vélos existants

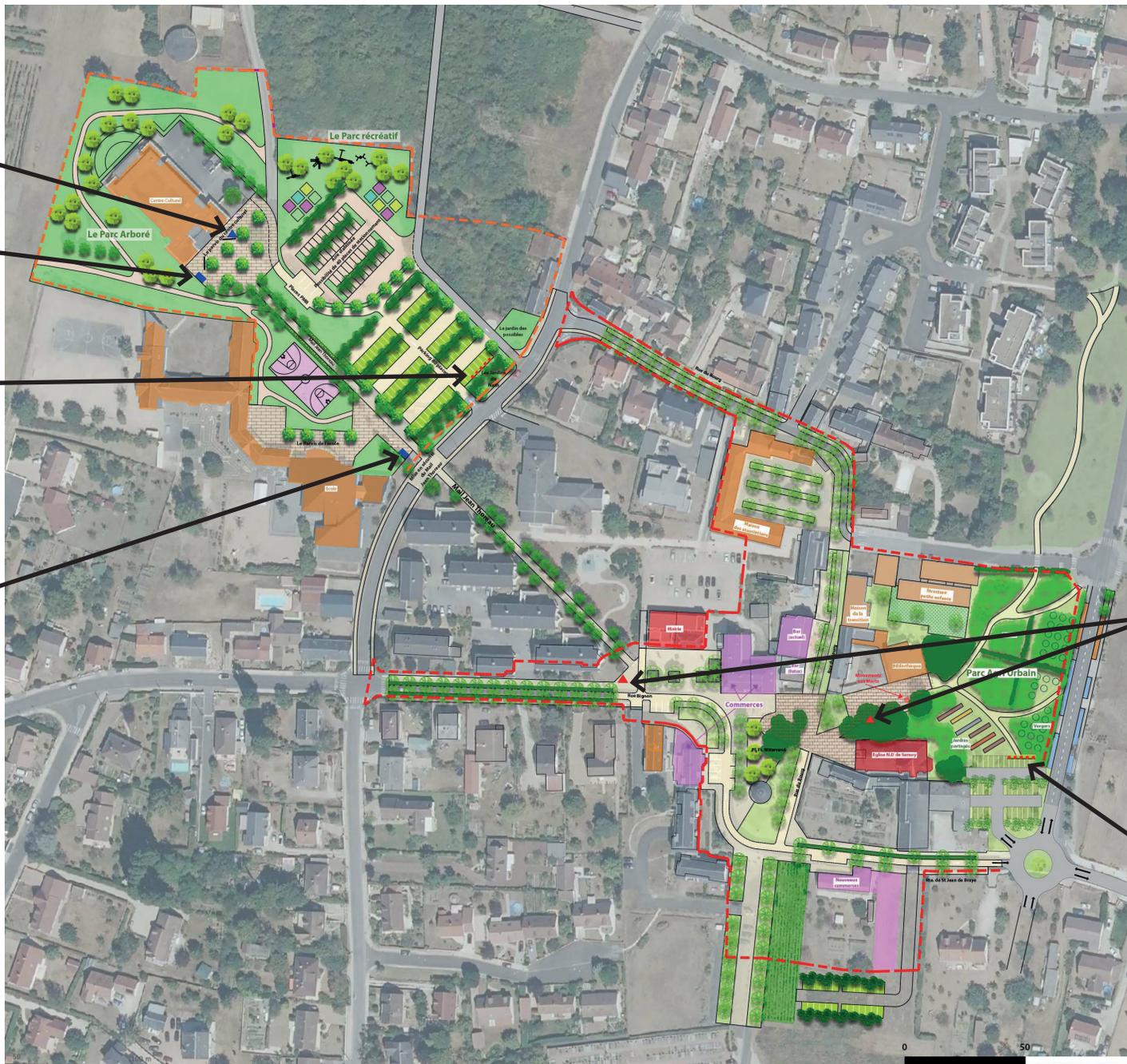
9 stationnements vélos à intégrer au sein d'un box sécurisé

5 Bornes de branchement pour véhicules électriques

Stationnements vélos à remplacer par 9 stationnements sécurisés

18 Stationnements vélos à intégrer (9+9)

5 Bornes de branchement pour véhicules électriques





altereo